

Image not found or type unknown



Devis signé mais pas de nouvelles artisan

Par **ptit prob**, le **20/09/2014** à **22:12**

Bonjour !

J'ai accepté un devis début juin 2014 (dès l'accord de l'assurance) d'un montant supérieur à 500 € et aucune date limite de fin de travaux n'est indiqué.

Pour avoir un délai, j'ai appelé plusieurs fois (on me dit on vous rappelle mais... j'attends toujours) et écrit mais à chaque fois, aucune nouvelle.

Aujourd'hui, je souhaiterais que ma réparation (suite tempête du début d'année) soit effectuée mais plus par cette entreprise qui ne me paraît donc plus sérieuse...

Je souhaite annuler le devis, je n'ai pas versé d'acompte.

Quelle est la procédure que je dois suivre sans risquer qu'il ne me poursuive en justice...

Merci par avance de votre aide pour qu'enfin je puisse passer à autre chose...